

République Française		
Département de l'Hérault – Arrondissement de Lodève		
Extrait du registre des délibérations		
<b>Communauté de communes du Clermontais</b>		
Date de la convocation	07 janvier 2020	<b>Séance du : 29 janvier 2020</b>
		L'An Deux Mille Vingt, le 29 janvier, à 18 heures, le Conseil communautaire, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, dans la salle de réunion du Centre aquatique à CLERMONT L'HERAULT, sous la présidence de Monsieur le Président, Jean-Claude LACROIX
	Votes : <b>33</b>	
Présents : 26	Pour : 33	
Absents : 12	Contre :	
Représentés : 7	Abstention :	

Etaient présents : M. Olivier BERNARDI (Aspiran), M. Henri JURQUET (Brignac), Mme Françoise POBEL (Cabrières), M. Claude REVEL (Canet), M. Michel SABATIER (Canet), M. Jean-Claude LACROIX (Ceyras), M. Bernard BARON (Clermont l'Hérault), Mme Yolande PRULHIÈRE (Clermont l'Hérault), Mme Elisabeth BLANQUET (Clermont l'Hérault), M. Bernard FABREGUETTES (Clermont l'Hérault), Mme Arielle GREGOIRE (Clermont l'Hérault), Mme Marie PASSIEUX (Clermont l'Hérault), M. Olivier BRUN (Fontès), M. Alain BLANQUER (Lieuran Cabrières), M. Daniel VIALA (Mérifons), M. Serge DIDELET (Mourèze), M. Francis BARDEAU (Nébian), M. Bernard COSTE (Octon), M. Claude VALERO (Paulhan), Mme Audrey GUERIN (Paulhan), M. Bertrand ALEIX (Paulhan), Mme Mylène BOUISSON (Paulhan), M. Laurent DUPONT (Paulhan), M. Joseph RODRIGUEZ (Saint Félix de Lodez), M. Christian RIGAUD (Usclas d'Hérault), M. Rémy BOUTELOUP (Villeneuve).

Absents représentés : Mme Françoise REVERTE (Aspiran) représentée par M. Olivier BERNARDI (Aspiran), Mme Bénédicte BENARD (Canet) représentée par M. Claude REVEL (Canet), Mme Maryse FABRE (Canet) représentée par M. Michel SABATIER (Canet), M. Philippe VENTRE (Lacoste) représenté par M. Jean-Claude LACROIX (Ceyras), Mme Sylvie MALMON (Nébian) représentée par M. Francis BARDEAU (Nébian), M. Georges GASC (Paulhan) représenté par M. Bertrand ALEIX (Paulhan), Géraud VALENTINI (Valmascle) représenté par M. Claude VALERO (Paulhan).

Absents : M. Marc FAVIER (Canet), Mme Berthe BARRE (Ceyras), M. Jean GARCIA (Clermont l'Hérault), Mme Micaela MARTINEZ-ROQUES (Clermont l'Hérault), M. Laurent DÔ (Clermont l'Hérault), Mme Sophie OLLIE (Clermont l'Hérault), M. Yvan PONCE (Clermont l'Hérault), Mme Laure ROBERT (Clermont l'Hérault), M. Salvador RUIZ (Clermont l'Hérault), M. Alain SOULAYROL (Liausson), M. Christian BILHAC (Péret), M. Jean COSTES (Salasc).

### **Objet : Action de valorisation des propriétés et espaces publics communaux – Affectation des subventions d'investissement**

Monsieur VIALA informe les membres du Conseil communautaire que dans le cadre de l'action de valorisation des propriétés et espaces publics communaux, les communes membres ont formulé les demandes de subventions d'investissement telles que décrites dans le tableau ci-dessous :

COMMUNE	DESIGNATION DE LA DEMANDE	Montant HT des travaux prévisionnels	Projet incluant accessibilité	Montant de la subvention
USCLAS D'HERAULT	Rénovation et mise en conformité de l'aire de jeux	10 167,32 €	Non	4 000,00 €
BRIGNAC	Aménagement des espaces publics (cheminement piétonnier et mise aux normes arrêt de bus - Route de Canet)	48 900,00 €	Non	8 330,44

Par ailleurs, la commune de Fontès s'est vue attribuée, par délibération du 11 avril 2018, deux subventions dans le cadre de l'action de valorisation des propriétés et espaces publics communaux pour les projets suivants :

- Construction groupe scolaire
- Aménagement d'un cheminement piéton

La commune a exprimé le souhait que la totalité de la subvention soit affectée au projet de construction du groupe scolaire. En conséquence, il convient de réaffecter la subvention de la façon suivante :

COMMUNE	DESIGNATION DE LA DEMANDE	Montant HT des travaux prévisionnels	Projet incluant accessibilité	Montant de la subvention
FONTES	Construction groupe scolaire	1 101 562,00 €	Non	40 000,00 €

Cette proposition a reçu l'avis favorable de la commission moyens généraux réunie le 22 janvier 2020.

Monsieur le Président soumet ce point au vote.

Le Conseil communautaire oui l'exposé de Monsieur VIALA, et après en avoir délibéré,

**A L'UNANIMITE,**

**APPROUVE** l'attribution des subventions d'investissement telles que décrites dans le tableau ci-dessous :

COMMUNE	DESIGNATION DE LA DEMANDE	Montant HT des travaux prévisionnels	Projet incluant accessibilité	Montant de la subvention
USCLAS D'HERAULT	Rénovation et mise en conformité de l'aire de jeux	10 167,32 €	Non	4 000,00 €
BRIGNAC	Aménagement des espaces publics (cheminement piétonnier et mise aux normes arrêt de bus - Route de Canet)	48 900,00 €	Non	8 330,44

**DIT** que l'intégralité de la subvention attribuée à la commune de Fontès le 11 avril 2018 sera réaffectée comme suit :

COMMUNE	DESIGNATION DE LA DEMANDE	Montant HT des travaux prévisionnels	Projet incluant accessibilité	Montant de la subvention
FONTES	Construction groupe scolaire	1 101 562,00 €	Non	40 000,00 €

**AUTORISE** Monsieur le Président à signer tous actes et pièces relatifs à cette affaire.

Pour extrait conforme,

Le Président de la Communauté de communes du Clermontais,



Jean-Claude LACROIX